

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE MARILLAC-LE-FRANC

LE 25 MAI 2023

L'an deux mille vingt-trois le 25 mai à 19 heures,

Les membres du conseil municipal de la commune de Marillac-le-Franc se sont réunis en session ordinaire dans la salle communale sur convocation adressée par le Maire, le 17 mai 2023, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : BARDOULAT Pierre, Maire ; BOURDIER Nicolle, BOISSEAU Marie-Hélène, MANDAVY Pascal, Adjoint ; AUTANT Éric, BORREGA Yann, GRELBIN Suzanne, HENRARD Patrick, LAVERGNE Marie-Claire, LESBARRERES Philippe, POUTHIER Delphine, RAMSDALE Phillip, SANSREFUS Evelyne

Absent excusé : DENIS Yannick

La séance a été ouverte à 19 heures sous la **présidence de Monsieur Pierre Bardoulat, maire.**

En application des dispositions des articles L.2121-15 du code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal désigne **Madame Marie-Hélène Boisseau comme secrétaire de séance.**

Le quorum est de 8.

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 13 avril 2023
- Travaux au cimetière
- Travaux bâtiments et voirie
- Entretien du site des Pradelles
- Installation des fables de La fontaine
- Avant-projet city-stade
- Repas des aînés
- Questions diverses

1. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 13 avril 2023

Le compte-rendu du conseil municipal du 13 avril est adopté à l'unanimité.

2. Travaux au cimetière

Les travaux sont achevés et ont été réceptionnés. Il ne manque que les pierres de Luget qui seront livrées ultérieurement et posées aux extrémités des grandes allées. Il reste également à positionner les poubelles et mettre des numéros aux allées.

3. Travaux bâtiments et voirie

M. le maire informe que la DETR pour l'isolation de la mairie et du presbytère est acceptée à hauteur de 35%, soit 15 634,01€.

L'essentiel de l'activité de l'agent communal est concentré sur les espaces verts actuellement.

Calitom demande que le village de Puybrunet soit élagué pour permettre le passage des camions. Delphine Pouthier va en parler aux riverains.

4. Entretien du site des Pradelles

Le nettoyage du site est programmé le 7 juin à partir de 9 heures.

5. Installation des fables de La Fontaine

Les silhouettes des principaux personnages de La Fontaine créés en 2008 ont été rénovés, notamment par les enfants de l'ALAE. MH Boisseau propose un circuit d'une douzaine de fables à découvrir dans le bourg, sous format papier ou numérique. La pose est prévue courant juin.

6. Avant-projet City-stade

Trois sociétés spécialisées ont été contactées. Le conseil est favorable à la création d'espaces de foot, basket, hand, skate-park et fitness si possible. MH Boisseau a rendez-vous avec l'agence KUBE aménagement le 1^{er} juin.

7. Repas des aînés

Nicolle Bourdier propose de fixer la date en septembre ou octobre.

8. Questions diverses

L'héritier de M. Audouin souhaite vendre la parcelle de 1598m² à côté du stade. A l'unanimité, le conseil est d'accord pour l'acquérir.

La séance est levée à 20h30

Prochain conseil municipal : le 29/06 à 19h

Le conseil municipal après en avoir délibéré,
Adopte à l'unanimité ce procès-verbal lors de la séance du conseil municipal du
Les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme

Le Maire,
Pierre BARDOULAT

La secrétaire de séance,
Marie-Hélène BOISSEAU